

Evènements Oratoire Egyptien : Lag Ba'Omer et Chabbat 24 & 25 Mai 2019

Chers amis,

Voici les évènements de l'Oratoire Victoire-Egyptien pour le **Chabbat 24 & 25 Mai 2019** où nous lirons la **paracha BEHAR**. Merci de noter que cette année **Lag Ba'Omer** coïncide avec le **jeudi 23 Mai**.

1 - LAG BA'OMER (33^{ème} jour de l'Omer) : Jeudi 23 Mai 2019 (18 Iyar 5779)

Le nombre 33 s'écrit en hébreu ל"ג et se prononce Lag. C'est de là que vient le nom « Lag Ba'omer » pour désigner le 33^{ème} jour de l'Omer.

Lag Ba'omer est une fête d'institution rabbinique commémorant la fin d'une mystérieuse épidémie qui a vu périr, entre **Pessah'** et **Chavouot**, 24000 étudiants du Grand Maître de la Torah **Rabbi Akiva** (1^{er} / 2^{ème} siècle). Le **33^{ème} jour de l'Omer** cette épidémie a miraculeusement pris fin et les élèves de **Rabbi Akiva** ont cessé de mourir. C'est pourquoi, les trente-trois premiers jours de l'Omer sont une période de deuil durant laquelle on évite les réjouissances et les hommes ne se rasent pas. Le **33^{ème} jour de l'Omer**, on fête la fin de cette triste période par des banquets et de grands feux de joie sont allumés en Israël.

Lag Ba'omer coïncide aussi avec la mort d'un autre grand Maître, **Rabbi Shim'on Bar Yoh'ai** qui a été un des élèves de **Rabbi Akiva** miraculeusement préservé de cette épidémie. A **Lag Ba'omer** de nombreuses personnes se rendent en pèlerinage sur les tombeaux des grands **Rabbanim** et en particulier sur le lieu du tombeau de **Rabbi Shim'on Bar Yoh'ai** au **Mont Méron**, à côté de Tibériade.

2 - Résumé paracha BEHAR (Lévitique 25,1 à 26,2) - (Synthèse de plusieurs sources (*))

La **paracha BEHAR** traite principalement de la **Chemita** (année sabbatique pour la terre) et du **Yovel** (année du Jubilé) et son impact sur les propriétés foncières. Des mesures en faveur des pauvres et la défense de prêt à intérêt terminent la **paracha BEHAR**.

NB : Vous pourrez noter la ressemblance phonétique entre YOVEL (hébreu) et JUBILE (français).

Au début de la **paracha BEHAR** (sur le Mont), D.ieu parle à **Moïse** sur le **Mont Sinaï** et lui communique les lois de l'année sabbatique (année de la **Chemita**): « *Quand vous serez entrés dans le pays que JE vous donne, la terre sera soumise à un chômage en l'honneur de l'Eternel* ». Une année sabbatique sera observée aussitôt après la conquête de la **Terre d'Israël** et aura lieu tous les 7 ans : « *Six années tu ensemenceras ton champ, tu travailleras ta vigne et en recueilleras le produit. Mais la septième année, un chômage absolu sera accordé à la terre, un chabbat en l'honneur de l'Eternel.* » Chaque 7^{ème} année est une année sabbatique, lors de laquelle il est interdit de travailler la terre (d'Israël).

De sorte à apaiser les enfants d'Israël sur leurs moyens de subsistance durant l'année de la **Chemita**, sans semer ni récolter, D.ieu nous assure qu'IL bénira la récolte de la 6^{ème} année et qu'elle produira l'équivalent de trois récoltes (6^{ème}, 7^{ème} et 8^{ème} années), jusqu'à ce que la récolte de la huitième année soit prête.

Après 49 ans (sept cycles sabbatiques), la 50^{ème} année sera l'**année du jubilé (Yovel)** qui sera proclamée au son du **Chofar**, le jour de **Yom Kippour**. Durant l'**année du jubilé (Yovel)**, on respectera toutes les lois de l'année de la « **Chemita** » et tous les serviteurs retrouveront leur liberté. Les propriétés terriennes de la Terre Sainte qui ont été vendues reviennent à leurs propriétaires originaux. En conséquence, le prix des ventes immobilières doit tenir compte du nombre d'années restantes jusqu'à l'**année du prochain Yovel (Jubilé)**. Des lois complémentaires touchant à la vente des terres, l'interdiction de léser dans le commerce, la défense de prêt à intérêt et des lois en faveur des pauvres terminent la **paracha BEHAR**.

3- Résumé Haftara de BEHAR : (Jérémie 32, 6 à 27) (Synthèse de plusieurs sources (*)).

La **Haftara** de cette semaine est extraite du livre de **Jérémie**, un des trois grands prophètes de la tradition juive. Dans cette **Haftara**, le prophète **Jérémie** applique le principe du rachat de la terre énoncé dans la **Paracha BEHAR**, alors qu'Israël est sous domination Babylonienne.

Dans la **Haftara** de **BEHAR**, D.ieu confie une mission au prophète **Jérémie** : IL lui dit de racheter une parcelle de terre appartenant à **Hanamel**, un de ses proches parents.

« *Voici Hanamel, fils de ton oncle Challoum, vient te trouver pour te dire : Fais l'acquisition de mon champ qui est à Anatot, car, ayant le droit de rachat, c'est à toi d'acquérir* ». (Jérémie 32, 7)

Jérémie qui est alors en prison où il a été jeté par le roi **Sédécias** pendant le siège de **Jérusalem**, obéit à l'ordre divin. Bien que la ville de **Jérusalem** soit assiégée et affamée par les **Babyloniens**, il va rédiger un contrat de vente en bonne et due forme et verse à son vendeur le prix convenu pour cette vente. A l'issue de la conclusion de ce contrat, **Jérémie** prophétise au peuple d'Israël, l'imminence d'une grande catastrophe : « *Le Temple de Jérusalem sera détruit, la ville de Jérusalem sera réduite en cendres et ses habitants vont être exilés à Babylone* ». Cependant, Jérémie prophétise aussi la promesse d'un avenir radieux qui se réalisera au retour de cet exil.

4 - HORAIRES et DATES à RETENIR

- **Jeudi 23 Mai 2019 (18 Iyar 5779)** – 33^{ème} jour de l'Omer – **Lag Ba'Omer**
- **Vendredi 24 Mai 2019 (19 Iyar 5779)** – 34^{ème} jour de l'Omer
(En horaire d'été, il est recommandé d'allumer les bougies à l'heure où la majorité des synagogues font l'office de chabbat, le coucher du soleil marquant l'heure limite d'entrée du Chabbat étant très tard.)
 - 18h30 : Minha suivi de Arvit
 - **A partir de 20h00 : Allumage des bougies de Chabbat**
 - **21h18 : Heure limite d'Allumage des bougies (heure du coucher du soleil)**
- **Samedi 24 Mai 2019 (20 Iyar 5779)** – 35^{ème} jour de l'Omer
 - 9h00 : Office de Chabbat
 - **22h40 : Fin du Chabbat**

Une Seoudat Mitsva sera offerte à l'issue de l'office en mémoire de tous les chers disparus.

Nous espérons vous voir nombreux à nos offices qui se tiendront à :

l'Oratoire Egyptien - Salle Jérusalem (2^{ème} étage)
*entrée par le 44 rue de la Victoire (Paris 9^e)
le soir jusqu'à 19h l'entrée se fait par le 17 rue Saint-Georges (Paris 9^e)*

Chabbat Chalom,

PS : Pour une bonne organisation de nos offices et seoudot, merci de nous prévenir à l'avance si vous avez des évènements à célébrer dans notre synagogue.

() Sources : La Voix de la Torah (E.Munk) ; La Torah Commentée (M.Breuer) ; Le Pentateuque (par L.Wogue) ; les sites internet Chabad ; Torah-Box ; chiourim ; jattitude ; thoradigest .*